



ACADÉMIE DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Recteur de l'académie de Poitiers Chevalier de la légion d'honneur

- Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Arrête

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'Education nationale de
la Vienne

Division
des Examens
et Concours

DEC1-2026-n°33

ARTICLE 1 :

Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du Vivant, de la Terre et de l'Environnement), emploi-type Technicien-ne de recherche et de formation - Classe normale, au titre de l'année 2026, dans les académies de NANTES et POITIERS :

Présidente

Madame Aurélie PINTON, Inspectrice d'Académie – Inspectrice pédagogique régionale en Sciences de la Vie et de la Terre, Rectorat de l'académie de Poitiers.

Experte

Madame Evelyne DANOS, Assistante ingénieure BAP A, Université de Tours.

Membres

Monsieur Fabien SAUVION, Enseignant, Lycée Nelson Mandela, Poitiers.

Monsieur David SOUIL, Enseignant, Lycée Nelson Mandela, Poitiers.

Madame Florence BAUDIFFIER, Technicienne BAP A, Lycée Pilote Innovant International, Jaunay-Marigny.

ARTICLE 2 :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Poitiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 5 juin 2026
Le recteur de l'académie de Poitiers

Frédéric PERISSAT